

**Compte-rendu de la 34ème Conférence des directions–GEPso-Pegase,
du lundi 16 septembre 2024**

Prochaine réunion ZOOM le mardi 12 novembre 2024 de 9h30 à 10h30

Participants : Clément Metz (Strasbourg), Donatien Lecat (La Roche), Valérie Verschuère (Dainville), Daniel Rousseau et Mireille Rozé pour l'ECNP.

Ordre du Jour :

- Echanges sur les informations sur la période transitoire Pegase
 - Vos actualités
 - Vos questions
-

Points évoqués

- *Pegase légitimé grâce à tout le travail effectué par les établissements*
 - *universalité des outils du programme*
 - *capitaliser sur les bénéfices*
-

ACTUALITÉS du programme

Aujourd'hui nous sommes reconnus, et Pégase change l'écosystème de la protection de l'enfance, **les établissements peuvent avoir la fierté d'avoir fait ça :**

Financements CNAM pour la 1ère fois en Protection de l'enfance

Principe d'équité : tous les enfants y ont droit + égalité de traitement partout sur le Territoire

Concerne TOUS les enfants quel que soit leur mode d'intervention en PdE (adoption, centre maternel, suivi à domicile, famille d'accueil, structure...)

Des outils novateurs qui peuvent être rapidement mis en oeuvre même en prévention

Les équipes peuvent mesurer en continu les effets de leur travail.

Pégase peut être mis en oeuvre au-delà de 7 ans, ses outils (notamment les échelles de développement) peuvent être utilisés, y compris par les services auxquels on ne pense pas : AEMO, PEAD, enfants adoptés, ... ce qui va produire des effets de diffusion du qualitatif car on introduit des outils très innovants qui ont un caractère d'universalité (utilisables en population générale) et on en accroît le périmètre d'application. Par rapport à la PMI et les départements, on offre en plus une PEC financière de ces actions...

L'autre aspect aussi, c'est que nous aurons bientôt des données d'observation sur les enfants, s'ils font des progrès, et de mesurer ces progrès. Par rapport aux départements, ça va légitimer leurs actions, montrer les effets du travail déjà réalisé auprès des enfants même si cela reste perfectible. Cela permet de sortir de ce discours de l'ASE bashing, mais aussi qu'on fait du boulot et qu'il a des effets, on a la légitimité pour le faire.

Nous pouvons déjà vous dire que le premier traitement des données de l'ASQ-SE démontre une récupération massive du développement psychologique pour les enfants Pégase, la proportion des enfants en grandes difficultés étant presque divisée par deux dès la première année de suivi (de 46% à 27%) alors que la proportion des enfants avec un développement rassurant est presque doublée sur la même période (de 34% à 54%). Les deux courbes ont des trajectoires inversées et se croisent ! Beaucoup d'autres chiffres tout aussi spectaculaires vont suivre.

Il faut continuer de capitaliser sur les bénéfices qui sont décrits par les professionnels des établissements, avec les outils de développement qui sont très innovants, surtout en

direction des départements. Vous devenez ambassadeurs de Pégase et vous avez la légitimité pour le faire.

On change complètement le paradigme de la PE et on veut conserver cette exigence qualitative.

L'autre aspect est que nous sommes très sollicités. On est encore peu connus, mais reconnus, légitimés par les instances. On est invité à présenter Pégase par l'ADF (Association des Départements de France) dans une table ronde lors de leurs assises en novembre prochain.

Autre exemple dans le 49, où la CPAM veut monter un webinaire pour présenter Pégase aux autres CPAM. Cela devient une mission de la Sécurité sociale. Donc il ne faut pas hésiter dans les départements à solliciter les CPAM, par exemple pour les messageries sécurisées. On a les moyens de l'Assurance Maladie (Pégase fait partie de leurs missions désormais) à notre disposition maintenant.

La DGCS est aux abonnés absents et ne participe plus au comité de suivi du programme. On ne sait pas comment préparer la généralisation avec eux, ce qui nous fragilise.

Volet formation : Comment souhaitez-vous vous inscrire dans l'accueil d'autres établissements dans Pégase sur votre territoire ? en tant que pair ?

Logiciel : il peut être utilisé au-delà de 7 ans, ce qui donne des ouvertures par rapport aux départements et aux PMI. Nous contacter pour les détails.

Modèle comptable et financier : Nous aurons besoin de votre participation pour identifier les coûts réels du programme, dans vos établissements, ce qui aidera à alimenter les négociations avec la CNAM sur ce sujet, notamment une comptabilité analytique de tous les coûts en particulier RH des salariés, pas seulement ceux financés actuellement. Un modèle d'analyse standardisé va vous être proposé. Cela permettra de négocier le futur forfait sur des bases plus solides.

Petit scoop : Céline Gréco vient d'obtenir l'autorisation de l'État pour ouvrir des centres de santé pour les enfants en protection de l'enfance, sur le modèle des hôpitaux de jour. Elle voudrait utiliser nos outils. Implanter des maisons de santé par régions puis par départements va ouvrir des opportunités.

Valérie Verschuère: quand on a des médecins PMI qui interviennent dans l'établissement, avec qui nous devons re-conventionner prochainement, est-ce que ce sera mis en cause ? **Dr Rousseau** non vous pouvez conventionner à nouveau.

Mireille Rozé nous souhaitons continuer de vous rencontrer, pour faire un bilan du programme dans votre établissement, voir si des actions peuvent encore produire des améliorations, lever des résistances.

Valérie Verschuère souhaite imaginer quelque chose pour échanger dans le département du Pas-de-Calais pour 2025.

Donatien Lecat: vous êtes les bienvenus en Vendée.

Ce compte-rendu sera versé dans votre CdP

Rappel du nouveau lien <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegase>

vosre mot de passe segapedir

Contact Boîte à Culture : angele.trullen@programmepegase.fr